

# AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

La Ville de Bergerac lance un appel d'offre pour la conception, la réalisation et l'installation d'œuvres artistiques contemporaines, dans le cadre d'une commande publique en cœur de ville, liée à la création d'un parcours artistique et végétal autour des enjeux de transition écologique.

## CONTEXTE

Labellisée Ville d'Art et d'Histoire depuis 2014, Bergerac fait de la culture pour tous l'une de ses priorités, dans la lignée des droits culturels. La Ville souhaite engager, en écho aux préoccupations de ses habitants et de son Conseil de Quartier du Centre Historique et des Deux Rives, un programme ambitieux de commande d'œuvres d'art contemporain pour l'espace public. Bergerac se veut une ville modèle dans la prise en compte des enjeux de transition, et souhaite afficher cette ambition à travers l'art, dont le rôle est aussi de bousculer les points de vue et d'amener à une prise de conscience.

## SPÉCIFICITÉ DU PROGRAMME

Les enjeux écologiques seront au cœur du message, via le végétal, la nature, le vivant, tout en dialoguant avec le patrimoine, notamment les thématiques qui font l'identité de la commune (l'eau, le pan de bois et la vigne). Le projet se développe autour de deux axes forts :

- l'accessibilité des œuvres d'art pour tous les publics,
- les enjeux écologiques en lien avec le patrimoine urbain.

Au sein du programme de transition écologique, la municipalité s'est engagée dans la revégétalisation du centre urbain et souhaite que le parcours artistique participe de cette dynamique. Ainsi, le projet lauréat devra s'inscrire dans un contexte de transition écologique, aussi bien dans son message que dans sa forme. Il ne devra pas mobiliser de façon contradictoire avec le projet des ressources en eau, électricité ou d'autres sources d'énergie. Une attention particulière sera portée aux matériaux. Leur impact carbone devra être minime.

## BUDGET PRÉVISIONNEL

Le montant réservé à cette opération dans sa phase d'étude est de 18 000€ TTC (3 études soit 6 000€ TTC par étude). Les étapes de ce programme sont présentées pour avis au conseil national des œuvres dans l'espace public dans le domaine des arts plastiques du ministère de la Culture.

Date limite de réception des candidatures : **6 janvier 2025 à midi**

Sélection de 3 candidatures pour la phase d'étude : **24 janvier 2025**

Remise des études et audition devant le comité artistique : **16 mai 2025**

## RENSEIGNEMENTS

Cet appel à candidatures et le règlement de la consultation sont téléchargeables sur le site dédié DEMAT ampa (lien accessible [ici](#)).

## CONTACT

Emilie Grandclaudon, responsable du Service Patrimoine et Musées  
egradclaudon@bergerac.fr - 05 53 63 00 25